

Les opérations en faveur des activités traditionnelles d'élevage en Camargue

La présence de manades de taureaux et de chevaux constitue l'un des attraits principaux de la Camargue. Vivant en semi-liberté sur un sol peu fertile et sous un climat souvent très rude, les races camarguaises ont acquis des qualités de rusticité et d'endurance remarauables. Toutefois. la réduction des pâturages et l'évolution de l'alimentation des animaux modifient la qualité du cheptel. L'élimination des races camarguaises entraînerait la destruction d'un patrimoine génétique, mais également la régression de certains types d'espaces

sauvages, la dégradation de la qualité des sites et des paysages, et la disparition de traditions et de manifestations liées à l'élevage. Dans le souci d'une approche quantitative et qualitative de l'activité d'élevage, le Parc s'attachera à mieux connaître l'importance des cheptels bovins et équins, mais également la pression réelle du pâturage. Il en déduira des recommandations, susceptibles de se traduire sous la forme d'un cahier des charges proposé aux éleveurs. Par ailleurs, le Parc poursuivra et développera toutes les actions entreprises pour la conservation et la promotion des races locales de chevaux et

de taureaux en collaboration avec: - l'Association des Eleveurs de Chevaux de Race Camargue, - le Livre Généalogique de la « Raço di Bioù », - l'Association des Manadiers Eleveurs de la "Raço di Bioù" pour Courses Camarguaises, -l'Association des Eleveurs Français de Taureaux de Combat. - l'Association Camarguaise de Tourisme Equestre, - l'Association des Eleveurs de Taureaux de Course Camarguaise, - le syndicat de défense et de promotion de la viande "AOC" taureau de Camargue et le Service national des Haras nationaux.







Le soutien à l'élevage extensif reposant sur des races locales traditionnelles

Avec la riziculture, l'élevage extensif des grands herbivores constitue l'un des facteurs-clefs du maintien des équilibres en Camargue, pour les motifs suivants:

Économique : par l'organisation de nombreuses manifestations taurines, les promenades équestres et la vente de viande bovine ;

Environnemental : par le pâturage des taureaux et des chevaux favorisa la biodiversité (limitation de l'accroissement de certaines espèces végétales envahissantes, apport de matières organiques...);

Biologique: par la conservation génétique d'espèces très spécifiques, adaptées à un milieu de zone humide particulier (taureaux et chevaux de race Camargue, taureaux de race brave).

Social: par la motivation et la passion manifestées par de nombreux habitants de la région, notamment des jeunes, pour une activité liée à la sauvegarde des grands espaces naturels.

Culturel : par la reconnaissance et le maintien de traditions séculaires et d'un patrimoine unique en France.

Cheval Camargue

Autrefois utilisé dans les mas pour dépiquer le blé et tracter les voitures, le cheval Camargue est aujourd'hui à la fois un cheval de travail pour la gestion des troupeaux de taureaux, mais aussi un cheval de loisir, utilisé aussi bien en tourisme équestre que dans diverses autres disciplines (dressage, attelage, sauts d'obstacles, endurance, etc...).

- Reconnaissance de la race du cheval Camargue par arrêté ministériel de 17 mars 1978 avec création du livre généalogique de la race du cheval Camargue
- Berceau de race correspond à un triangle dont les sommets sont Tarascon, Montpellier (par Lunel) et Fos-sur- Mer (par Salon).

Taureau Camargue

Le Parc naturel régional de Camargue favorise la reconnaissance des races de taureaux sur le même principe que celle des chevaux. Il soutient la mise en place d'un label de qualité pour la viande de taureau de Camargue en collaboration avec les services administratifs concernés (institut national des Appellations d'origine) et les professionnels de la filière viande.

- 1996 : création du livre généalogique des Taureaux de combat
- 1999 : création du livre généalogique de la race de taureau Camargue, la "Raço di Bioù"

2

- Obtention du label AOC pour la viande de taureau Camargue (décret du 3 décembre 1996)
- 2008: le syndicat devient Organisme de gestion

Bien que la finalité des élevages sauvages soit de produire des animaux de spectacle, la viande bénéficie d'une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), devenue Appellation d'Origine Protégée (AOP) en 2001 (reconnaissance européenne), du fait du mode d'élevage en liaison étroite au territoire (alimentation et condition d'élevage).

Onze élevages bovins bénéficient du label AB pour la viande. Ce label est peu valorisé au niveau des prix de la viande par rapport à l'AOC qui concerne, elle, 40 élevages du territoire du diagnostic.

La diversification vers une activité touristique (accueil de groupes avec organisation de ferrades, spectacles aux arènes, restauration, location de salles,...) est en évolution, afin de procurer un complément financier souvent nécessaire au maintien de l'élevage sur l'exploitation. Une marque d' "Accueil du Parc " dans les manades a été mise en place en 2005, pour les élevages de taureaux qui reçoivent du public.

QUELQUES CHIFFRES

Près de 10 000 ha d'espace naturels et agricoles sont pâturés en 2006. Les milieux naturels correspondent principalement à des zones de marais, de sansouires et de pelouses (84% de la surface totale) et le pâturage sur milieux agricoles intervient sur les chaumes des parcelles rizicoles, les cultures fourragères et les prés (16% de la surface totale).

- On compte environ 30 manades de taureaux de combat en Camargue, soit environ 6 000 bêtes, et 75 manades de taureaux Camargue "Raço di Biòu", soit près de 15 000 bêtes, auxquelles s'ajoutent les 5 000 taureaux camarguais qui transhument et franchissent le Rhône chaque année en provenance du Languedoc.
- En 2007, 94 manades ont le label "A.O.C." ce qui représente 17800 bêtes dont 6100 femelles reproductrices. 2/3 des bêtes sont de la "Raço di Biòu" et 1/3 de race de combat.

Mesures agri-environnementales en faveur de l'élevage

Le pâturage en mode extensif pratiqué depuis des générations d'éleveurs en Camargue, est garant à la fois de la conservation des espaces naturels mais également du maintien de toute la biodiversité qui y est associée. En 2008, es mesures agro-environnementales d'aide au pâturage extensif ont pu être reconduites sur le territoire du Parc: 12 dossiers ont été acceptés, sur une surface totale de 1 570 ha.

Le cahier des charges définit notamment le taux de chargement des parcelles (maximum 1 UGB/ha), ainsi que la conservation de l'intégrité des parcelles pâturées (pas de retournement du sol).

Les taureaux "Raço di Biou" et les chevaux Camargue bénéficient également de l'aide aux races menacées.